

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Établissements conventionnés : la rentrée est effective



Au lycée français Blaise Pascal, les cours ont commencé hier vendredi.

CM
Libreville/Gabon

C'EST dans un contexte d'état d'urgence sanitaire imposé par l'épidémie à coronavirus que les établissements conventionnés du Gabon ont effectué leur rentrée 2020-2021. À l'école publique conventionnée de Gros Bouquet 1, ainsi qu'à celle des Charbonnages, la pré-rentrée des équipes pédagogiques est effective depuis mardi et mercredi derniers, conformément aux directives de l'Association pour la promotion des écoles publiques conventionnées (APEPC Nouvelle gestion) fixant les modalités pratiques d'organisation de cette rentrée. Une décision prise "afin de permettre à la fois une installation sereine des nouveaux directeurs, mais également une appropriation des mesures de rentrée par tous, du fait de l'urgence sanitaire", a expliqué Dominique Meizou Rogandji, président de l'APEPC "Nouvelle Gestion". Coronavirus oblige, la rentrée des élèves a été échelonnée sur trois jours pour éviter les attroupements dans

l'enceinte des établissements. "Le cycle 3 regroupant les classes de CM1 et de CM2 a démarré jeudi 3 septembre, suivi du cycle 2 (CP, CE1, CE2), vendredi. Et lundi prochain, nous accueillons le cycle 1 à savoir les maternelles", a précisé Rolland Nathalie, directrice de l'école publique conventionnée de Gros Bouquet 1. Au Lycée français Blaise Pascal, la rentrée des collégiens et lycéens a eu lieu mercredi et jeudi. Les cours ont démarré hier vendredi. En ce qui concerne le protocole sanitaire mis en place pour lutter contre le Covid-19 dans ces établissements, il faut savoir que toute personne entrant dans l'enceinte de l'école est soumise à une prise de température. Tout comme le gel hydroalcoolique est distribué avant d'entrer dans les établissements. Il est disponible à tous les endroits stratégiques. Le nettoyage régulier des portes, du mobilier, des salles de classe et des toilettes est de rigueur. Dans les écoles primaires, le port du masque est obligatoire pour les adultes. Seuls les enfants ayant moins de 11 ans ne sont pas concernés par cette dernière mesure.

RÉPUBLIQUE GABONAISE
(Union-Travail-Justice)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT

PROJET eGABON

Financement : BIRD | ID : P132824 | Prêt N° : 86240-GA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° : AMI/20-2020/138165/UCP du 04/09/2020

Pour le Recrutement d'un Consultant pour la mise en place d'un système d'exploitation des métiers de la SING

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La SING SA est une société de service d'innovation numérique qui vise à renforcer la compétitivité des économies africaines grâce à l'innovation numérique, mais également à fournir aux entreprises et organes étatiques de l'expertise ainsi que les outils et méthodes pour réussir leurs projets.

Ainsi dans le but d'optimiser la gestion de la SING, un Système d'exploitation de l'incubateur va être développé, tester et déployer pour assurer la gestion, le management et le pilotage de l'ensemble des activités, des offres et services de l'incubateur.

Cette solution entièrement développée pour la SING devra intégrer tous les modules de gestion d'une entreprise standard (RH, Paie, comptabilité, gestion des congés...) et tous les offres et services de l'incubateur (Conseils, investissement, services informatique, location en Coworking, Incubation, Programme, e-Lab, Formation) et être capable de générer des reporting, tout en tenant compte de l'évolution des systèmes d'information.

La solution va tourner sous un OS (Windows/Linux) définie par le consultant selon les modules qui seront greffés dessus, elle sera logée dans les serveurs de la SING (ainsi définir les caractéristiques à minima et maxima que devrait avoir les serveurs appropriés). Aussi Cette plateforme doit tenir compte des perspectives d'évolution technologique et numérique.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, le Gouvernement de la République gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'une firme qui viendra pour la mise en place d'un système d'exploitation des métiers de la SING.

IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCE :

La Commission Nationale des TIPPEE invite les Firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les **qualifications requises et une expérience pertinente** pour l'exécution desdits services.

La Firme devra : i) être spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication ; et ii) doit pouvoir démontrer une parfaite connaissance de la réglementation des TIC au Gabon.

Il est porté à l'attention des Firmes que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables dans le cadre de ce projet.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet (ou une Firme) sera retenu (e) et consulté (e) à partir de la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (QC)** et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011, Version Révisée de Juillet 2014 ».

Les Firmes intéressées peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à (tippeegabon@entippee.org), une copie à (hvonison@entippee.org), (jewomba@entippee.org) ou par téléphone au numéro : +241 11 73 19 63/074 12 45 45 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (heure locale = GMT+1).

Les plis porteront la mention suivante : « **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant pour la mise en place d'un système d'exploitation des métiers de la SING** »

La Manifestation d'Intérêt doit comprendre : i) une lettre d'expression d'intérêt, ii) une description sommaire sur l'expérience générale de la firme, et iii) et l'expérience spécifique dans la conduite des missions similaires (III.1) de cet AMI.

Les Manifestations d'intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier. Les Firmes peuvent aussi envoyer leurs Manifestations d'Intérêt par **envoi électronique** suivi d'accusé de réception, au plus tard le **25 Septembre 2020 à 12h00**.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION :

Le système d'exploitation à mettre en place devra par conséquent permettre d'assurer :

1. Gestion des ressources humaines
2. Gestion des services de la SING
3. Organisation du système d'exploitation de la SING
4. Gestion de la stratégie d'autonomie du eLab

Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa
N°117 ; BP : 22 Libreville – Gabon, Tel : +241 11731963 ;
E-mail : tippeegabon@entippee.org